



Compte rendu du CA du 28 mars 2019 Université Panthéon Assas

Présents :

Anne BARNABE, Vanessa BILLON, Hannah BRECHIGNAC, Lina COUPELLIER, Marianne FUCHS, Cathy GAVEND, Frédérique GERBOUIN, Séverine GOSSEYE, Nelly GUILBAUD, Nathalie GUINEC, Sandrine PEIZERAT, Christelle PERPOIL, Julien VERET, Eva ZANCZAK.

Absents excusés :

Aurélien ALBALADEJO, Émilie BOULANGER, Jessica DUBREUIL, Elisabeth GRANGER, Matthieu VACONSIN, Séverine LOR.

Ordre du jour :

- Installation du bureau
- Validation du CR de l'AG
- Pôles : pilotes et objectifs
- 20 ans de Parfaire
- Point divers

Mot d'accueil de la présidente. Tour de table

Installation du bureau

Présidente : Frédérique Gerbouin

Secrétaire : Aurélien Albaladejo

Secrétaire adjointe : Marianne Fuchs

Sandrine Peizerat quitte son poste à Nîmes, donc elle quitte le CA.

Marianne Fuchs prend en charge l'organisation des CA (réservation des salles, convocation, plateaux repas, feuille d'émergence et pouvoir, participation à l'organisation de l'AG et rédaction de quelques courriers).

Anne Barnabé prend en charge la rédaction des CR de CA, envoi du CR au pôle communication pour mise en ligne.

Séverine Gosseye se charge de faire changer le numéro de SIRET

Cathy Gavend va créer une liste de diffusion [Parfaire_élus] qu'elle enverra à tous les membres du CA afin de faciliter les échanges.

Il est décidé de retirer les suppléants des coordonnateurs de réseaux de la liste de diffusion. Charge à chaque coordonnateur de relayer les informations dans son réseau et de se faire suppléer en cas d'impossibilité.

Trésorière : Emilie Boulanger

Trésorière adjointe : Nathalie Guinec

Pôles : pilotes et objectifs

Pôle coordonnateur des coordonnateurs de réseaux :

Eva Zanczack a transmis la lettre de mission aux coordonnateurs, certains s'en sont saisis pour justifier leur activité auprès de leur direction. Elle les relance pour faire un point sur l'utilisation de cette lettre par chacun.



Pôle communication :

En l'absence de Matthieu Vaconsin et Jessica Dubreuil, la décision de nommer un pilote pour ce pôle est différée au CA de juillet.

Pôle relations Publiques :

Ce pôle a pour mission de représenter l'association dans les réunions où PARFAIRE est invitée, répondre aux sollicitations éventuelles des médias. La priorité est donnée aux membres du CA des universités parisiennes. Le responsable de ce pôle est à nommer.

Pôle PAF professionnalisation, administration, finances, piloté par Cathy Gavend

Point finances à ce jour :

Compte courant : 29 650,28 euros

Livret A : 20 149,23 euros

Total : 49 799,51 euros

A ce jour 70 adhésions sont enregistrées dont 28 règlements sont encaissés.

Le CA décide de liquider deux factures Digital qui étaient restées en attente.

Adopté à l'unanimité

Point administration

Problème de dispersion des archives de l'association : Eva Zanczak propose de les centraliser à l'UTT. Lors d'un prochain CA, les archives seront triées puis confiées à Eva.

Groupe Brochures :

A la demande de Céline Legrand Bentley, responsable du bureau des concours au ministère, Cathy Gavend a mis à jour le guide du candidat.

Pour rappel, 3 membres du groupe Brochures de avaient été formées à Scénarii. Elles sont à mêmes de faire les modifications.

Le CA se fixe comme objectif de publier la brochure « enseignement supérieur » à la fin de l'année.

L'autre projet à mener est l'anniversaire des 20 ans.

Validation du CR de l'AG

Le CR de l'AG doit contenir : la liste des présents, absents, excusés, les pouvoirs, le bilan moral, le bilan financier, les résultats des élections.

Il a été décidé que la prise de notes lors des AG serait confiée à deux personnes afin de faciliter la rédaction du compte-rendu.

Anne Barnabé attend la liste des présents et le bilan financier présenté sous forme de tableau excel pour finir le CR. Dès l'envoi du CR à tous les membres du CA, chacun est prié de le relire et de lui faire part de ses commentaires.

20 ans de Parfaire

L'événement aura lieu les 10 et 11 octobre 2019 à Paris.

PARFAIRE prendra en charge les frais d'organisation et ne facturera pas de participation à ses adhérents. Les frais d'hébergement seront à la charge des adhérents, en revanche, Parfaire prendra ne charge les réservations d'hôtel pour les anciens responsables de formation qui seront invités.

Adopté à l'unanimité

Programme

Jeudi après-midi : ateliers d'échange de pratiques sur l'évolution du métier de RF : anciens présidents, témoignages de la vie de l'association, photos.



Soirée : à prévoir

Vendredi matin : La stratégie de formation en lien avec la digitalisation.

Nathalie Guinec négocie avec le muséum pour avoir une salle au MNHN ou au Musée de l'Homme. Elle demandera la privatisation de la Grande Galerie pour la soirée.

Des contacts sont également pris au CNAM et au collège de France

Le CA de juillet aura pour objet principal l'organisation des 20 ans PARFAIRE.

L'idée est évoquée de solliciter le ministère pour une subvention.

Le comité de pilotage se réunira les 13 ou 14 mai avec Christelle Perpoil, Hannah Bréchnignac, Séverine Gosseye, Vanessa Billon, Nelly Guilbaud, Nathalie Guinec, Eva Zanczak et Cathy Gavend. Ce comité rassemble également Eric Lalanne et les anciens qui ont manifesté leur désir de s'investir.

PARFAIRE invitera les associations des DRH, des DGS, FNCAS, JURISUP, GPSUP, CSIESR, AUC, ARTIES, ANSTIA ...

Groupe professionnel, piloté par Nelly Guilbaud

Parmi les formations proposées à l'AG, celles qui ont recueilli le plus de vœux sont les suivantes :

- **Conseiller Mobilité Carrière**

Lina Coupellier propose de la mettre en place en avril 2020.

GALIAD a fait une proposition à 1875 euros sur une journée, puis une demi-journée après quelques mois.

Le CA s'accorde à dire que le format de 1,5 jour est trop court. Il conviendrait de prévoir 2 jours.

Marianne Fuchs se renseigne dans les ressources de l'Interministérielle.

- **Reconnaitre les souffrances au travail et accueillir les personnels en difficultés**

Vanessa Billon propose de l'organiser à Rennes, animé par une psychologue du travail.

2 journée puis 1/2 journée 3 mois après pour un retour d'expérience.

La demi-journée supplémentaire a été supprimée car difficilement compatible avec le déplacement des collègues.

La formation aura donc lieu sur 2 jours.

Le coût est 1000 euros par jour plus 500 euros d'ingénierie

Période envisagée : Novembre

- **Retour d'expérience sur la mise en place du CPA/CPF**

Nelly Guilbaud connaît une personne qui est en train de se former à l'Intelligence collective et qui a besoin d'expérience de terrain pour valider sa certification. Elle pourrait intervenir sur cette formation, en juillet, à Grenoble.

- **Formation des nouveaux assistants de formation en Janvier**

A Nice

- **Formation des nouveaux RF en Mars**

Lyon 2 sera sollicité

Frédérique GERBOUIN et Nelly GUILBAUD connaissent des graphistes qui peuvent réaliser des flyers. Elles les sollicitent.

Point divers

Nous sommes informés que Frédéric DAVY de l'ENSAM, siège de l'association, quitte son poste.

Point SIHAM formation



L'AMUE a pour objectif de mettre à disposition fin 2019 le module formation de SIHAM et a, à ce titre, contacté différents établissements pour faire partie du groupe de travail : Toulouse 1, Dijon, Toulouse 3, Rennes 1, Amiens et Montpellier. Certains RF sont également membres du CA et pourront faire un retour.

Eva Zanczak a rencontré une commerciale de chez CEGOS, titulaire du marché avec l'UGAP. L'offre semble très alléchante car il n'y pas d'engagement minimum et les ristournes vont jusqu'à 40%. Une discussion s'ensuit sur les avantages et les limites de l'offre de CEGOS. Le marché n'a pas été loti donc il n'y a qu'un organisme de la taille de CEGOS qui pouvait répondre. Il n'y a pas vraiment de concurrence.

Nombreux sont ceux qui seraient intéressés par les ateliers d'échanges de pratique de l'Ecole des managers EMRH mais ils ont lieu à Paris de 8h15 à 11h.

Journée d'étude après la mise en place du dispositif de la formation des MCF stagiaires à Bordeaux le 7 juin.

A la question de Christelle Perpoil nouvelle coordonnatrice du réseau grand ouest, il est rappelé qu'en l'absence de financement des réseaux, les frais engagés pour la vie des réseaux sont à la charge des établissements.

Il n'y a plus de coordonnateur du réseau sud est.

Pour ne pas oublier et faire...

Relevé de décisions des CA précédents

Quoi	Qui	Quand	Réalisation Ecart
Changement du numéro de SIRET	Séverine Gosseye		
Négocier des salles avec le muséum	Nathalie Guinec		
Contacteur le CNAM pour le CA de juillet et l'Anniversaire	Frédérique Gerbouin		
Demander une subvention au ministère			
Invitation au COPIL Anniversaire	Cathy Gavend		
Contacteur le Collège de France	Eva Zanczak		
Envoi du calendrier des formations	Nelly Guilbaud		

Dates des prochains CA

11 juillet 2019 à PARIS
 9 à 16 h et 10 octobre matin 2019 à PARIS
 5 décembre 2019

Les CA commencent à 9h30 et se terminent à 16h

Prochaine AG : 23 et 24 janvier 2020 à Toulouse